



## Fiche 1

Vendredi, 11 septembre 2009

# Evolution de la pollution de l'air et dépassements annuels des valeurs limites

Graphique: Evolution des émissions de polluants depuis 1900 – toutes les courbes devraient se situer dans la zone blanche.

(COVNM = composés organiques volatils non méthaniques)

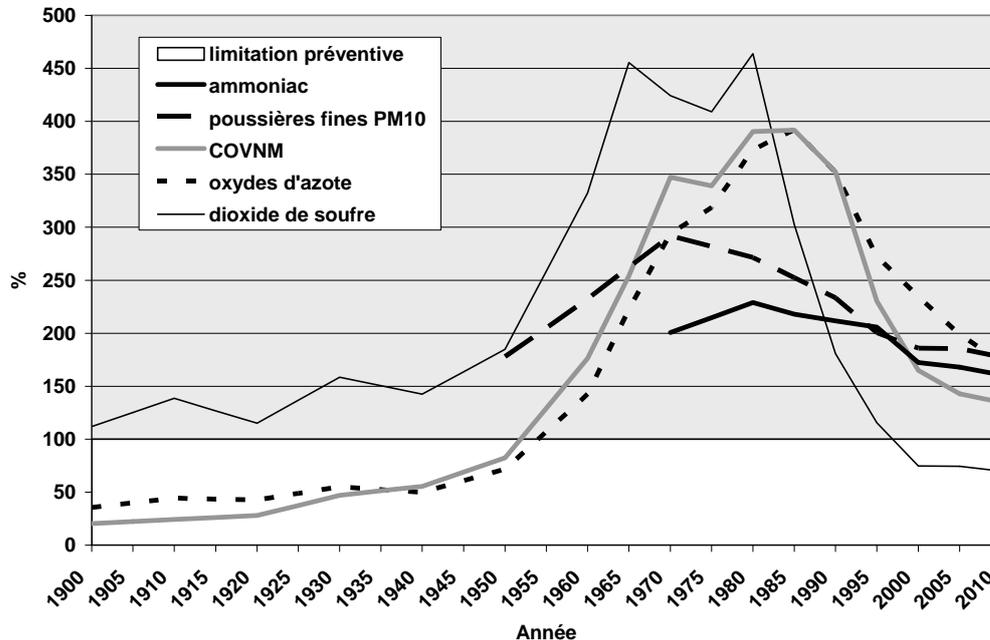


Tableau : Niveaux d'immission mesurés aux stations du réseau national d'observation des polluants atmosphériques (NABEL) entre 2005 et 2007. Les dépassements des valeurs limites sont indiqués en gras.

	NO <sub>2</sub>	PM10	O <sub>3</sub>
Type d'emplacement	moyenne annuelle	moyenne annuelle	nombre annuel d'heures au-dessus de 120 microgrammes par m <sup>3</sup>
Centre-ville	<b>34–52</b>	<b>21–38</b>	<b>15–805</b>
Agglomération	22–30	20–24	<b>260–425</b>
Plateau, campagne	13–17	18–23	<b>233–405</b>
Tessin, campagne	22–26	<b>26–30</b>	<b>570–643</b>
Valeurs limites d'immission (ordonnance protection de l'air)	30*	20**	1***

\*NO<sub>2</sub> oxydes d'azote; valeur limite d'immission pour la moyenne annuelle: 30 microgrammes par m<sup>3</sup>

\*\*PM10 particules fines respirables; valeur limite d'immission pour la moyenne annuelle: 20 microgrammes par m<sup>3</sup>

\*\*\*O<sub>3</sub> ozone; valeur limite d'immission: la moyenne horaire de 120 microgrammes par m<sup>3</sup> ne doit pas être dépassée plus d'une fois par année

L'ammoniac contribue de façon sensible aux apports excessifs de composés azotés et acidifiants. Les valeurs critiques pour l'azote sont franchies dans 95% des surfaces forestières et dans 55% des autres écosystèmes naturels (hauts-marais, prairies sèches, p.ex).